

Assemblée générale ordinaire de STENTYS à huis clos le 30 juin 2020 : mise à disposition des documents préparatoires et modalités de participation à distance

PARIS – le 9 juin 2020 – 17h45 CEST – STENTYS (FR0010949404 – STNT – éligible PEA PME), groupe français spécialisé dans les technologies médicales pour la cardiologie interventionnelle, annonce aujourd’hui la mise à disposition des documents préparatoires à son assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2020 et précise les informations relatives à la participation à distance des actionnaires.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de lutte contre sa propagation, l’assemblée générale ordinaire annuelle de STENTYS se tiendra au siège social de la société, 171 bis Avenue Charles de Gaulle, 92220 Neuilly sur Seine, à huis clos, hors la présence physique des actionnaires et des autres membres et personnes ayant le droit d’y participer, en application des dispositions de l’article 4 de l’ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020.

Les documents préparatoires sont disponibles sur simple demande auprès de la société STENTYS ou peuvent être consultés sur son site Internet www.stentys.com, rubrique Investisseurs / [Assemblée générale](#).

L’assemblée sera retransmise en audio, en direct puis en réécoute, sur le site internet de la société et les actionnaires de STENTYS sont invités à y participer à distance en se connectant à l’aide des informations suivantes :

- Numéro d’appel : +33 1 70 71 01 59
- Code PIN : 90074488#

Il est rappelé que les actionnaires ne pourront pas voter en séance, ni poser de questions ou proposer des résolutions écrites. Conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations de l’Autorité des marchés financiers, **la STENTYS invite ainsi ses actionnaires à voter par correspondance, avant la tenue de l’assemblée générale, ou à donner pouvoir au président** selon les modalités détaillées dans l’avis de réunion de la société publié au BALO du 22 mai 2020.

A défaut de quorum suffisant lors de l’assemblée du 30 juin 2020, une nouvelle assemblée générale se réunira le jeudi 17 septembre 2020 à 10 heures sur seconde convocation après publication d’un nouvel avis de convocation par la société.

Plus d’informations sur www.stentys.com.

STENTYS

Guillaume Renondin
Directeur financier
Tél. : +33 (0)1 44 53 99 42
investor@stentys.com

NewCap

Investor Relations / Strategic Communications
Dusan Oresansky
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 92
stentys@newcap.eu

STENTYS est coté sur le Compartiment C d'Euronext Paris
ISIN : FR0010949404 – Mnémonique : STNT

Ce communiqué contient des déclarations prévisionnelles portant sur les activités de la Société et ses perspectives. Ces déclarations prévisionnelles sont basées sur de nombreuses hypothèses concernant la stratégie présente et future de la Société et l'environnement dans lequel elle évolue qui pourraient ne pas être exactes. Ces déclarations prévisionnelles reposent sur des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres éléments qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent substantiellement des résultats, de la performance ou des réalisations énoncés ou sous-entendus par ces déclarations prévisionnelles. Ces éléments incluent, entre autres, les risques associés au développement et à la commercialisation des produits de la Société, l'acceptation par le marché des produits de la Société, sa faculté à gérer sa croissance, l'environnement compétitif relatif à son secteur d'activité et aux marchés dans lesquels elle évolue, sa faculté à faire respecter ses droits et à protéger ses brevets et les autres droits dont elle est propriétaire, les incertitudes liées à la procédure d'autorisation auprès de la U.S. FDA, le rythme de recrutement des patients pour le besoin des études cliniques plus lent que prévu, les résultats des études cliniques et d'autres facteurs, notamment, ceux décrits à la section 4 « Facteurs de risque » du document de référence 2016 de la Société enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 novembre 2017 sous le numéro D.17-1084, telle que modifiée le cas échéant.